

# Mondialisation et initiatives commerciales dans le monde arabe

## Contexte historique, progrès réalisés et perspectives d'avenir

SUSAN L. SAKMAR, J.D., LL.M.\*

Les forces de la mondialisation ont exercé une influence énorme au cours des deux dernières décennies mais, pour de nombreuses raisons, les pays arabes n'ont pas autant participé à la mondialisation que d'autres régions du monde<sup>1</sup>. Alors que la plupart des régions du monde ont connu un accroissement considérable de leur commerce extérieur dans leur produit intérieur brut (PIB) entre 1980 et 2004, les pourcentages correspondants enregistrés dans la région arabe baissèrent en fait pendant la même période<sup>2</sup>.

Dans le rapport intitulé *Economic Developments and Prospects* (Évolution et perspectives économiques) qu'elle publia en 2007, la Banque mondiale conclut qu'« un héritage de politiques commerciales et de taux d'échange protectionnistes » entravait la capacité de la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN) de développer ses échanges et que la « région maintenait le niveau le plus élevé de protection tarifaire dans le monde en dehors de l'Asie du Sud<sup>3</sup> ». Ces facteurs conduisirent la Banque mondiale à conclure que les pays de la région MOAN avaient pris du retard en termes d'« intégration mondiale des échanges et des investissements<sup>4</sup> ».

Au début du nouveau millénaire, de nombreuse personnes à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de la région commencèrent à douter si des efforts doivent être faits pour mieux intégrer le monde arabe à l'économie mondiale en pleine évolution<sup>5</sup>. Il est significatif que le ministre saoudien du pétrole, Ali Naimi, ait reconnu publiquement les avantages et les défis que la mondialisation apporte au monde arabe :

---

\* L'auteur est professeure adjointe invitée et *Andrews Kurth Energy Law Scholar* à l'University of Houston Law Center. Auparavant, elle était professeure auxiliaire à l'University of San Francisco School of Law. Le docteur Sakmar est titulaire d'un baccalauréat ès sciences de l'University of Colorado-Boulder, d'une maîtrise de droit international du Georgetown Law Center et d'un *juris doctor* de l'University of San Francisco School of Law. Ses intérêts de recherches incluent les marchés globaux du gaz naturel, le commerce international, l'énergie et les économies du Moyen Orient. L'auteur est autorisée à exercer la profession d'avocate en Californie, ce qu'elle fit à San Francisco avant d'enseigner.

Nous sommes dans une phase de transition vers un marché mondial où les frontières nationales traditionnelles ont de moins en moins de sens pour le transfert du capital et des idées. Le mot-clé pour l'avenir est « interdépendance ». Le développement des échanges et des investissements mondiaux nous rapprochent les uns des autres. *Ceux qui essayent de « faire cavalier seul » dans cette nouvelle économie mondiale risquent d'être laissés pour compte.*

La mondialisation promet un meilleur niveau de vie pour les populations du monde. Cette promesse ne se concrétisera toutefois pas facilement. Nous serons contraints d'accepter des compromis quand nous essayerons de maintenir un équilibre entre croissance économique, qualité de la vie, environnement, culture et tradition<sup>6</sup> [c'est moi qui souligne].

Pour essayer d'accroître la participation arabe au régime commercial mondial, le président des États-Unis en 2003, George W. Bush, proposa une initiative de création d'une zone de libre-échange au Moyen Orient, *Middle East Free Trade Area* - MEFTA (ou l'« initiative MEFTA ») destinée à promouvoir les échanges, le développement et la croissance économique dans la région arabe<sup>7</sup>. L'initiative MEFTA demandait aux États-Unis de prendre une série de mesures graduelles avec les pays de la région visant à créer une zone de libre-échange à l'échelle de celle-ci avant 2013<sup>8</sup>. L'initiative proposait les mesures suivantes :

1. assistance des États-Unis aux pays remplissant les conditions requises pour leur permettre de profiter de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
2. élargissement du système de préférences généralisées (GSP) ;
3. établissement d'accords-cadres sur le commerce et l'investissement (ACCI) ;
4. établissement de traités bilatéraux d'investissement (TBI) ;
5. négociation d'accords de libre-échange (ALE) complets et
6. « fusion » finale de tous les ALE en une zone de libre échange du Moyen Orient<sup>9</sup>.

L'initiative MEFTA demandait en outre des États-Unis qu'ils apportent une assistance financière et technique aux pays concernés pour renforcer leurs capacités commerciales<sup>10</sup>.

Le présent article examine les questions suivantes :

- 1) une intervention extérieure dans le domaine des échanges, comme le proposait l'initiative MEFTA, conduira-t-elle à une plus grande intégration économique du monde arabe au régime commercial multilatéral ? et
- 2) la MEFTA peut-elle servir de catalyseur du développement du commerce et de l'investissement intrarégionaux ?<sup>11</sup>.

La première partie de cet article présente un contexte historique des échanges et de la mondialisation dans le monde arabe et examine les parts historiquement faibles du commerce et de l'investissement mondiaux et intrarégionaux que l'on rencontre dans la région MOAN.

La deuxième partie de cet article présente une analyse détaillée de l'initiative MEFTA des États-Unis, y compris ses objectifs et ses composantes politiques.

La troisième partie analyse l'impact économique potentiel sur la région MOAN d'une intervention extérieure dans le domaine des échanges telle que l'adhésion à l'OMC et l'initiative MEFTA. Cette partie traite d'abord de l'impact potentiel de l'adhésion à l'OMC sur la région MOAN. Elle traite ensuite de l'impact économique potentiel de l'initiative MEFTA sur les échanges du monde arabe avec les États-Unis. Finalement elle traite la question de savoir si l'initiative MEFTA a le potentiel de stimuler un développement du commerce et de l'investissement intrarégionaux. Cet article conclut qu'une intervention extérieure dans le domaine des échanges, telle que l'adhésion à l'OMC et l'initiative MEFTA, offre à la région arabe une occasion à saisir pour mieux s'intégrer à l'économie mondiale. Alors que l'OMC fournit le forum du régime commercial multilatéral, la promesse de la MEFTA réside dans son potentiel d'encouragement au sein de la région arabe de réformes économiques et politiques susceptibles de déboucher en fin de compte sur un renforcement des liens commerciaux aussi bien internationaux qu'intrarégionaux.

### Contexte historique :

#### Les ratios historiquement bas des échanges dans le monde arabe

#### *Les forces de la mondialisation distancent le Moyen Orient*

Comme le déclara succinctement Renato Ruggiero, ancien directeur général de l'OMC, « Une puissante confluence de forces anime la mondialisation<sup>12</sup> ». Certaines de ces forces reflètent les politiques gouvernementales et d'autres sont des forces qui semblent avoir leur propre vie. Depuis la fin de la Guerre froide, les forces de la mondialisation ont exercé une influence particulièrement spectaculaire et nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi cette région n'a pas participé à la mondialisation au même degré qu'ailleurs<sup>13</sup>.

Au début des années 2000, les institutions internationales commencèrent à reconnaître que le Moyen Orient laissait dans une large mesure passer une occasion de croissance liée aux échanges<sup>14</sup>. D'après les statistiques des Nations Unies (ONU) pour cette période, « la part [du Moyen Orient] dans les exportations mondiales culmina à 12 pour cent en 1981 mais tomba à moins de 5 pour cent en

2001 ». Les échanges régionaux étaient particulièrement faibles et ne représentaient en 2001 que 8 pour cent du commerce total de la région comparé à presque 75 pour cent pour l'Europe et 50 pour cent pour l'Asie. Les statistiques de l'ONU révélèrent en outre que « le Moyen Orient n'attira que 0,7 pour cent du total des investissements étrangers directs pendant toutes les années 1990<sup>15</sup> ».

Dans son rapport 2003 sur le développement dans la région MOAN, la Banque mondiale conclut que les pays de cette région étaient « entrés dans le nouveau millénaire avec un déficit significatif comparé à la plupart des autres régions du monde en termes d'intégration à l'économie mondiale<sup>16</sup> ». Alors que le volume des échanges augmenta dans la plupart des régions du monde par rapport aux deux décennies précédentes, il baissa dans la région MOAN<sup>17</sup>. La part moyenne des échanges dans le PIB tomba de 100 pour cent en 1980 à 60 pour cent environ en 2000<sup>18</sup>. Les exportations régionales étaient dominées par le pétrole et « seuls quelques pays avaient établi des secteurs prospères en dehors de l'exportation de pétrole<sup>19</sup> ».

La région MOAN n'attira en outre qu'une part négligeable (pas plus de 0,3 pour cent) des investissements étrangers directs dans le monde<sup>20</sup>. Alors que de nombreux facteurs affectent le niveau des échanges, la Banque mondiale conclut que la région MOAN était, en termes de capacité d'accroître ses échanges, « défavorisée par un héritage de politiques commerciales et de taux de change protectionnistes<sup>21</sup> ». La Banque mondiale conclut en outre que « la région [MOAN] conserva le niveau le plus élevé de protection tarifaire dans le monde en dehors de l'Asie du Sud, avec une moyenne de presque 19 pour cent<sup>22</sup> ».

La région MOAN maintint des obstacles non tarifaires, tels que mesures de contrôle des prix, licences d'importation et contingents élevés<sup>23</sup>. Plusieurs facteurs firent en outre monter le coût des transactions commerciales, y compris « les obstacles techniques aux échanges, les droits de douane et les procédures administratives, ainsi que des services de base tels que transports, logistique, services TIC [technologie de l'information et de la communication] et financement, coûteux et inefficaces<sup>24</sup> ».

### *Le commerce des pays arabes avec l'Europe et les États-Unis est faible*

Une étude complète des échanges dans les pays arabes révèle « de nombreux indices montrant que ces pays commercent beaucoup moins que des pays d'autres régions du monde dont les revenus et la proximité géographique par rapport à leurs partenaires commerciaux sont comparables<sup>25</sup> ». Dans une communication présentée à la Banque mondiale, Jeffrey Nugent, professeur de science économique à l'University of Southern California utilisa une spécification de modèle gravitationnel et conclut que, au milieu des années 1990, les échanges commer-

ciaux du Moyen Orient restent en dessous de leur potentiel<sup>26</sup>. Le professeur Nugent « obtint des résultats faisant apparaître des insuffisances dans les échanges avec l'Europe et les pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qu'il attribue à diverses causes, y compris les prix du pétrole, des barrières tarifaires élevées, des télécommunications médiocres, les contrôles des capitaux et des échanges et... des effets de détournement des échanges<sup>27</sup> ».

D'autres études employant une spécification de modèle gravitationnel conclurent également que presque tous les pays arabes étaient loin de réaliser leur potentiel d'exportations estimé à destination de l'Union européenne<sup>28</sup>. Une de ces études examina les exportations de quinze pays arabes vers l'Europe et conclut que, en moyenne, elles étaient inférieures de 33,5 pour cent à ce qu'elles devraient être, en supposant que le comportement de ces pays à l'exportation à destination du marché de l'Union européenne est identique à celui de n'importe quel pays européen<sup>29</sup>.

On arrive à la même conclusion en ce qui concerne les échanges des pays arabes avec les États-Unis. Une étude économique qui examina en 2005 les échanges bilatéraux de six pays de la région MOAN (Algérie, Tunisie, Maroc, Égypte, Jordanie et Syrie) avec les États-Unis conclut que ces pays « sous-exploitaient sérieusement leur potentiel d'échanges avec les États-Unis<sup>30</sup> ». L'étude conclut que, « en particulier... les États-Unis représentent un important marché inexploité pour la Jordanie, le Maroc, la Syrie et la Tunisie, alors que l'Algérie et l'Égypte exportent trop vers les États-Unis<sup>31</sup> ».

### ***Le commerce intrarégional reste faible***

Plusieurs études menées en 2005 ont révélées que les pays arabes ne commercent pas assez entre eux. Une de ces études conclut que le commerce intrarégional entre les pays arabes était presque quatre fois inférieur aux prévisions<sup>32</sup>. Une autre étude utilisa un modèle gravitationnel dans lequel figuraient des facteurs politiques et institutionnels pour expliquer les déficits commerciaux de la région MOAN<sup>33</sup>. Les chercheurs estimèrent le modèle « à l'aide de techniques de données longitudinales basées sur des données récemment recueillies auprès d'échantillons relatives aux flux d'échanges bilatéraux et sur les variables explicatives applicables pour plus de 150 pays et pour les années 1970, 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 1997 et 2000<sup>34</sup> ». Cette étude confirma que les pays de la région MOAN ne commercent pas assez aussi bien au niveau intrarégional qu'avec les pays extérieurs à la région<sup>35</sup>.

## L'initiative américaine de zone de libre-échange au Moyen Orient

En 2003, sous l'administration Bush, les États-Unis proposèrent l'établissement d'une zone de libre-échange au Moyen Orient (MEFTA) devant entrer en vigueur en 2013<sup>36</sup>. Dans le cadre de cette initiative, les États-Unis entameraient avec les pays de la région MOAN un processus par étapes conçu pour faciliter les relations commerciales avec les États-Unis<sup>37</sup>. L'initiative MEFTA prévoyait que ces étapes conduiraient à la négociation d'accords complets bilatéraux de libre-échange entre les États-Unis et tous les pays de la région<sup>38</sup>. Les États-Unis les combindraient ensuite en un seul accord général entre les États-Unis et la région dans son ensemble<sup>39</sup>. Les sections suivantes présentent les origines du raisonnement derrière l'initiative MEFTA et l'approche des processus étape par étape.

### *Indicateurs des liens économiques américains au Moyen Orient*

Les échanges des États-Unis avec le Moyen Orient représentent une part très faible du commerce extérieur américain total et ne représentaient en 2005 que 4,1 et 4,6 pour cent du total des exportations et importations respectivement des États-Unis<sup>40</sup>. Ces chiffres faibles indiquent que, sur la base du seul poids économique, « le Moyen Orient n'est pas une région sur laquelle on s'attendrait normalement à voir les États-Unis se focaliser<sup>41</sup> ». L'intérêt que présente pour ceux-ci l'initiative MEFTA n'est pas principalement de nature économique ; il reflète plutôt des « considérations de géopolitique et de sécurité » liées à la guerre des États-Unis contre le terrorisme et à la position stratégique du Moyen Orient en tant que fournisseur majeur de pétrole et de gaz naturel<sup>42</sup>. L'initiative MEFTA reflète également la perspective politique américaine d'après laquelle la région du Moyen Orient a besoin d'intégrer une composante économique à une stratégie d'ensemble visant à la résolution des nombreux conflits auxquels la région est confrontée<sup>43</sup>.

### *Contexte de l'initiative de zone de libre-échange au Moyen Orient*

Juste un an et demi après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 contre le *World Trade Center*, l'administration Bush proposa l'initiative MEFTA dans le cadre d'un plan de lutte contre le terrorisme employant des mécanismes de politique commerciale conçus pour encourager la croissance économique et les réformes démocratiques dans la région<sup>44</sup>. L'initiative MEFTA incorporait une idée qui faisait alors l'objet de débats à Washington, à savoir le recours au commerce comme outil de lutte contre le terrorisme. Par exemple, avant l'annonce de l'initiative MEFTA, l'analyste politique Edward Gresser soutint que le monde arabe avait représenté le « vide » dans le programme de l'administration Bush en

matière de commerce et que cela « sap[ait] au lieu d'appuy[er] la guerre contre le terrorisme<sup>45</sup> ». Gresser nota que la « crise économique affectant presque tous les états de la zone ouest du monde musulman » et que ces états avaient « vu leur part du commerce et de l'investissement internationaux s'écrouler depuis 1980<sup>46</sup> ». Cela eut pour résultat une « stagnation économique et une chute des revenus », ainsi que « le chômage, les tensions politiques et une attraction croissante pour les extrémistes religieux<sup>47</sup> ». Gresser soutint en outre qu'« une initiative stratégique à l'intention du monde musulman pourrait mettre fin à cette orientation ou au moins l'atténuer<sup>48</sup> ». Gresser appela à une initiative « analogue aux programmes offerts aujourd'hui à l'Amérique Centrale, aux pays andins et à l'Afrique » afin d'encourager « la croissance et la création et de réduire ainsi l'attraction du radicalisme et de l'intégrisme religieux<sup>49</sup> ».

Brink Lindsey, du CATO Institute, se prononça en faveur d'une initiative qui pourrait donner des résultats immédiats et compléterait la recherche par l'administration Bush d'accords de libre échange dont la négociation demande plus de temps<sup>50</sup>. L'initiative à court terme que proposait Lindsey consistait en une législation qui accorderait « aux exportations de certains pays musulmans un accès temporaire sans droits de douane ni quota au marché américain<sup>51</sup> ». Lindsey soutint que ce programme à plus court terme démontrerait l'« engagement [des États-Unis] vis-à-vis de la région, donnant par ce moyen un coup de pouce au processus plus long et laborieux de négociation d'accords de libre échange<sup>52</sup> ».

Les objectifs politiques suggérés par Gresser et Lindsey furent plus tard repris à son compte par le *Rapport de la Commission sur le 11 septembre*, dans lequel figurait la recommandation suivante : « Une stratégie américaine d'ensemble d'opposition au terrorisme devrait inclure des politiques économiques encourageant le développement des sociétés plus ouvertes et les possibilités données aux gens d'améliorer les conditions de vie de leurs familles et les perspectives d'avenir de leurs enfants<sup>53</sup> ». En résumé, l'initiative MEFTA des États-Unis était fondée sur l'idée qu'une stimulation des économies de la région pourrait aider à atténuer la pauvreté, la faiblesse des institutions et la corruption qui étaient considérées comme rendant certains pays vulnérables aux réseaux terroristes<sup>54</sup>.

Le 23 juin 2003, lors du Forum économique mondial réuni en Jordanie, le représentant du gouvernement des États-Unis pour le commerce extérieur, Robert Zoellick, donna plus de détails sur l'initiative MEFTA<sup>55</sup>. En termes de conditions à remplir, l'initiative MEFTA de l'administration Bush est ouverte aux « pays pacifiques qui recherchent des relations commerciales accrues avec les États-Unis et... "tous les pays prêts à participer à la réforme et à la libéralisation économiques"<sup>56</sup> ».

L'ambassadeur Zoellick exposa les grandes lignes d'un processus en six étapes ou « feuille de route » pour les pays du Moyen Orient désireux de faire partie de la MEFTA<sup>57</sup>. Ces six étapes étaient : 1) aide des États-Unis à l'adhésion à l'OMC ; 2) participation au GSP ; 3) signature d'ACCI ; 4) signature de TBI ; 5) signature d'ALE avec les États-Unis ; et finalement, « fusion... des ALE sous-régionaux en une [MEFTA] régionale historique<sup>58</sup> ». L'ambassadeur Zoellick indiqua également que « l'élément final » de l'initiative MEFTA incluait une assistance financière et technique des États-Unis, destinée à financer le renforcement des capacités commerciales de la région<sup>59</sup>. Il était prévu que la MEFTA finirait par couvrir vingt pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord<sup>60</sup>.

### Les étapes de l'initiative de zone de libre échange au Moyen Orient

**Accession à l'Organisation mondiale du commerce.** La position des États-Unis est que les pays arabes qui se joignent au système de commerce mondial réglementé en adhérant à l'OMC seront mieux à même de profiter des avantages qu'offrent les marchés ouverts et la mondialisation<sup>61</sup>. Au début du nouveau millénaire, neuf pays de la région à laquelle s'adressait l'initiative MEFTA étaient membres de l'OMC : Bahreïn, Chypre, Égypte, Israël, Koweït, Maroc, Qatar, Tunisie et Émirats Arabes Unis (EAU). Au cours des sept dernières années, trois autres pays de la région ont adhéré à l'OMC : Jordanie, Oman et Arabie saoudite (voir table).

**Table. Entités sous l'initiative MEFTA: progrès vers un accord de libre-échange bilatéral avec les États-Unis**

Entité MEFTA	Membre OMC	GSP	ACCI	TBI	ALE
Moyen orient					
Bahreïn	1995	—	2002	2001	2006
Chypre	1995	—	—	—	—
Égypte	1995	Oui	1999	1992	— <sup>a</sup>
Bande de Gaza/ Cisjordanie	—	—	—	—	— <sup>a</sup>
Iran	En négociations	—	—	—	—
Irak	En négociations	Oui	2005	—	—
Israël	1995	—	Oui	Oui	1985
Jordanie	2000	Oui	Oui	2003	2001
Koweït	1995	—	2004	—	—
Liban	En négociations	Oui	2006	—	—
Oman	2000	Oui	2004	—	2006
Qatar	1996	—	2004	—	—

**Table. Entités sous l'initiative MEFTA: progrès vers un accord de libre-échange bilatéral avec les États-Unis (continué)**

Arabie saoudite	2005	—	2003	—	—
Syrie	—	—	—	—	—
EAU	1996	—	2004	—	En négociations
Yémen	En négociations <sup>b</sup>	Oui	2004	—	—
Afrique du nord					
Algérie	En négociations	Oui	2001	—	—
Libye	Observateur	—	—	—	—
Maroc	1995	—	Oui	1991	2006
Tunisie	1995	Oui	2002	1993	—

Source: données de WTO/Office of the US Trade Representative; adopté de BOLLE, Mary Jane, *Middle East Free Trade Area: Progress Report*, CRS Report for Congress, RL32638, Washington, DC : Congressional Research Service, 2006, p. 14, table 2, [www.hsdl.org/?view&did=464705](http://www.hsdl.org/?view&did=464705).

<sup>a</sup>Les biens sont éligibles du profits du *US free-trade* sur l'amendement de 1996 au *United States-Israel Free Trade Area Implementation Act of 1985*, Public Law 104-234, 110 Statute 3058 (1996) (codifié comme amendement au 19 *United States Code* '2112 note [2000]) s'ils sont coproduits avec l'Israël, la Jordanie, ou l'Égypte dans une zone industrielle qualifiée en accord avec les règles d'exigences d'origine, ou entièrement produits au bande de Gaza/Cisjordanie.

<sup>b</sup>Le consul général d'OMC a établi un groupe de travail pour examiner les exigences de Yémen concernant son adhésion en juillet 2000. La quatrième réunion du groupe de travail a eu lieu en novembre 2007, au cours de laquelle le gouvernement de Yémen a souligné sa détermination à remplir les conditions d'accèsion à l'OMC en 2008 pour devenir membre en 2009.

En avril 2000, la Jordanie devint le 136<sup>e</sup> membre de l'OMC six ans après l'établissement d'un groupe de travail dans le cadre de l'Accord général sur les *General Agreement of Tariffs and Trade* – GATT (tarifs douaniers et le commerce), avec une assistance considérable des États-Unis<sup>62</sup>. L'adhésion de la Jordanie fut saluée comme un « événement historique » et « un tournant dans la poursuite du développement de l'économie jordanienne<sup>63</sup> ». En novembre 2000, le Sultanat d'Oman devint le 139<sup>e</sup> membre de l'OMC à l'issue de négociations qui commencèrent en 1996<sup>64</sup>. En décembre 2005, l'Arabie saoudite devint le 149<sup>e</sup> membre de l'OMC après presque douze ans de négociations<sup>65</sup>. L'adhésion de l'Arabie saoudite fut un événement historique pour l'OMC et fit venir à la « table multilatérale » le treizième exportateur et le vingt-troisième importateur<sup>66</sup>. Compte tenu de sa position de producteur « décisif » d'énergie et de son manque de transparence, l'Arabie saoudite est peut-être l'État arabe le plus important à avoir adhéré à l'OMC. À l'exception de l'un d'entre eux, tous les autres pays que l'initiative MEFTA se proposait de couvrir (Algérie, Iran, Irak, Liban et Yémen) sont en cours de négociation de leur adhésion à l'OMC<sup>67</sup>. La seule exception est la Libye, à laquelle a été accordé le statut d'observateur mais qui n'a pas encore entamé le processus d'adhésion<sup>68</sup>.

En pratique, toutefois, l'adhésion à l'OMC demande des années et les États-Unis ont reconnu qu'elle ne constitue pas une réponse immédiate à leurs préoccupations de sécurité relatives au monde arabe<sup>69</sup>. Comme le reconnut l'ancienne

représentante du gouvernement des États-Unis pour le commerce extérieur Charlene Barshefsky, des « programmes d'une nature plus immédiate » sont « cruciaux pour promouvoir la croissance de l'économie et de l'emploi dans la région [MOAN] afin d'offrir l'espoir à une population nombreuse possédant un niveau d'instruction relativement bon mais au chômage et de faire contrepoids à la croissance démographique<sup>70</sup> ». Barshefsky reconnut également le besoin d'une plus grande intégration économique dans la région en déclarant que « nous avons besoin du genre de secours qui peut aider ces pays à s'intégrer les uns aux autres<sup>71</sup> ».

**Poursuite du système généralisé de préférences.** Dans le plan à court terme dans le cadre de l'initiative MEFTA figure la poursuite du GSP, qui permet l'entrée sans droits de douane sur le marché américain d'au moins 3.500 produits en provenance de 40 pays en voie de développement<sup>72</sup>. En 2006, seuls huit des vingt pays couverts par l'initiative MEFTA répondaient aux conditions requises pour bénéficier des avantages du GSP : Algérie, Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Oman, Tunisie et Yémen<sup>73</sup>.

Les dispositions relatives au GSP de la loi américaine sur le commerce de 1974 limitent également les préférences quant aux produits sur la base de la sensibilité aux importations<sup>74</sup>. Les dispositions du GSP exclut expressément des préférences tarifaires certains textiles et vêtements, montres, chaussures, sacs à main, bagages, portefeuilles et serviettes, gants de travail et autres articles en cuir, produits en acier et en verre, et appareils électroniques<sup>75</sup>. Ces produits représentent des catégories d'exportations importantes pour les pays couverts par l'initiative MEFTA et les importations dans le cadre du GSP ne représentent donc qu'une fraction réduite (0,2 pour cent pour 2005) de toutes les importations en provenance de cette région<sup>76</sup>.

**Accords-cadres sur le commerce et l'investissement.** Les ACCI « établissent un cadre pour le développement des échanges et la résolution des litiges en suspens<sup>77</sup> ». Depuis l'annonce de l'initiative MEFTA en 2003, les États-Unis ont négocié de nouveaux ACCI avec huit pays : Irak, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Arabie saoudite, EAU et Yémen (voir table ci-dessus)<sup>78</sup>. Presque les trois quarts des entités de la MEFTA ont aujourd'hui des ACCI avec les États-Unis<sup>79</sup>. Les six qui n'en ont pas signé sont Chypre, la Bande de Gaza et la Cisjordanie, l'Iran, la Libye et la Syrie (voir table ci-dessus)<sup>80</sup>.

**Traités bilatéraux d'investissement.** « Les TBI obligent les gouvernements à traiter les investisseurs étrangers équitablement et à leur offrir des protections juridiques équivalentes à celles dont bénéficient les investisseurs nationaux. Les TBI rendent le climat des affaires d'un pays plus attrayant pour les entreprises américaines<sup>81</sup> ». Depuis l'annonce de l'initiative MEFTA, les États-Unis et la Jordanie ont approuvé un TBI<sup>82</sup>. Les États-Unis ont désormais des TBI avec plus

d'un quart des entités MEFTA : Bahreïn, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie (voir table ci-dessus)<sup>83</sup>. Les entités suivantes de la MEFTA n'ont pas de TBI avec les États-Unis : Algérie, Chypre, Bande de Gaza et Cisjordanie, Iran, Irak, Koweït, Liban, Libye, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Syrie, EAU et Yémen.

**Accords de libre-échange.** Depuis l'annonce de l'initiative MEFTA, les États-Unis ont signé des ALE avec Bahreïn, le Maroc et un est en cours de négociation avec les EAU<sup>84</sup>. Des ALE étaient déjà en vigueur avec Israël et la Jordanie<sup>85</sup>. Des questions ont surgi quant à l'efficacité de ces ALE et à la lumière de la réticence historique des pays de la région MOAN « à s'engager dans... des changements systémiques fondamentaux », un certain scepticisme est probablement de rigueur<sup>86</sup>. Des questions ont également surgi quant aux avantages des ALE à la lumière des liens relativement modestes en matière de commerce et d'investissement entre les pays arabes et les États-Unis<sup>87</sup>.

Bien qu'un certain scepticisme puisse être de rigueur, il est important de noter que les ALE avec Bahreïn, le Maroc et Oman sont particulièrement frappants à cause de leur « caractère approfondi et exhaustif<sup>88</sup> ». À la différence d'autres ALE, ces nouveaux accords exigent une libéralisation des échanges pour toutes les marchandises, y compris les produits agricoles, ainsi que de nombreux services et investissements directs étrangers<sup>89</sup>. Le respect des exigences des ALE est imposé par des accords sur le règlement des différends s'appuyant sur la possibilité d'une suspension de concessions ou de préférences, le paiement de sanctions pécuniaires par les contrevenants, ou les deux<sup>90</sup>.

Le « caractère approfondi » de ces ALE est significatif parce que, en dehors du Conseil de coopération du Golfe, la plupart des accords signés antérieurement par des pays arabes avec l'Union européenne et entre eux ne portaient généralement que sur les droits de douane et les quotas<sup>91</sup>. Bien que les droits de douanes aient été abaissés dans la région, les pays arabes « n'ont pas réussi... à résoudre efficacement les problèmes de barrières non tarifaires et de libéralisation des services et de l'investissement<sup>92</sup> ».

Il y a de bonnes raisons de penser que la nature approfondie des ALE signés par les États-Unis dans la région MOAN donne aux états arabes une occasion unique de mettre en application des mesures politiques complémentaires, à la fois individuellement et collectivement<sup>93</sup>. Par conséquent, « les espoirs qu'offrent les [ALE] ont leur source dans la capacité de se servir de ceux-ci pour stimuler l'accroissement des avantages économiques en améliorant les règles et les systèmes de réglementation intérieurs et en facilitant l'intégration au reste de la région et au monde<sup>94</sup> ».

**La création d'une zone de libre-échange au Moyen Orient.** Telle que décrite dans ses grandes lignes par l'ambassadeur Zoellick, l'initiative MEFTA pré-

voit la « fusion à long terme des ALE sous-régionaux en une zone régionale historique de libre-échange au Moyen Orient<sup>95</sup> ». La difficulté de l'établissement en fin de compte d'une MEFTA a été reconnue<sup>96</sup>. En outre l'ambassadeur Zoellick observa à l'époque qu'une MEFTA « ne sera pas créée en un mois, un an ni même cinq ans mais [que] l'Amérique a pris un engagement à long terme via une stratégie de progrès pas à pas qui aidera les pays à bâtir des économies libres et dynamiques, et à améliorer le niveau de vie de tous<sup>97</sup> ».

L'élément final de l'initiative MEFTA tel que le fit remarquer l'ambassadeur Zoellick est « l'apport [par les États-Unis] d'une assistance financière et technique devant aider les pays à développer leur capacité de participer à des négociations, de faire appliquer des accords commerciaux et de bâtir les infrastructures juridique et d'entreprise leur permettant de profiter des avantages qu'offrent des marchés ouverts<sup>98</sup> ». Pour renforcer les capacités commerciales dans le cadre de l'initiative MEFTA, « l'initiative de partenariat avec le Moyen Orient [« MEPI »] aidera à cibler un financement annuel de plus d'un milliard de dollars fournis par divers organismes publics américains et encouragera les partenariats avec des organismes et entreprises privés qui encouragent le développement<sup>99</sup> ». La MEPI « vise également à améliorer les possibilités d'éducation, à renforcer la société civile et la règle de droit, et à soutenir les petites entreprises<sup>100</sup> ». La MEPI reçut un financement estimé à 294 millions de dollars entre les exercices 2002 et 2005<sup>101</sup>. Pour 2005, le financement total par les États-Unis du renforcement des capacités commerciales fut de 1,3 milliard de dollars, dont 236 millions, soit 18 pour cent, destinés à des pays du Moyen Orient<sup>102</sup>.

### L'impact économique de l'intervention commerciale extérieure

Comme l'observe le rapport *Economic Developments and Prospects* (Développements et perspectives économiques) 2007 de la Banque mondiale à propos de la région MOAN, « le rapport entre l'ouverture et la croissance du commerce international et du revenu est presque axiomatique... les économies plus ouvertes au commerce international connaissent des taux supérieurs de croissance économique résultant à la fois de niveaux d'investissement plus élevés et de gains de productivité soutenus<sup>103</sup> ». Ce qui est peut-être d'une plus grande importance pour le monde arabe est l'avantage accessoire que représente la possibilité pour une plus grande ouverture de « stimuler le programme général de réformes<sup>104</sup> ». Les pays de la région couverte par l'initiative MEFTA ont depuis plusieurs années lancé diverses réformes commerciales conçues « pour libéraliser leurs régimes commerciaux et éliminer les nombreux obstacles existants à un accroissement des échanges<sup>105</sup> ».

### ***L'impact de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce***

Depuis le début du nouveau millénaire, trois pays de la région MOAN ont adhéré à l'OMC : Jordanie, Oman et Arabie saoudite<sup>106</sup>. À la suite de cette adhésion à l'OMC, les pays de la région MOAN ont dans leur ensemble accompli des progrès considérables en termes d'abaissement des droits de douane depuis le début de la décennie<sup>107</sup>. La Jordanie, en particulier, a pris des engagements significatifs en matière de réformes comme condition de son adhésion à l'OMC en 2000 et de la mise en application de l'ALE avec les États-Unis en 2001<sup>108</sup>. Les droits de douane baissèrent de moitié environ, passant d'une moyenne de 23 pour cent en 2000 à moins de 12 pour cent en 2005<sup>109</sup>.

Le membre arabe plus récent de l'OMC est l'Arabie saoudite qui fut admise en 2005<sup>110</sup>. Afin de satisfaire les exigences de l'OMC, l'Arabie saoudite révisa un grand nombre de ses politiques commerciales protectionnistes, en particulier dans les domaines des licences d'importation, de la valeur en douane et des droits de douane, des normes et règlements techniques et de la législation en matière de droits de propriété intellectuelle et d'enregistrement des brevets<sup>111</sup>.

Comparée au reste du monde, la réforme des droits de douane effectuée par les pays de la région MOAN depuis 2000 a été plus poussée que dans toute région autre que l'Europe et l'Asie centrale, ce qui classe ces pays dans les premiers 62 pourcentage des pays du monde<sup>112</sup>. Malgré les progrès accomplis par les pays de la région MOAN dans l'OMC, les récents rapports de celle-ci indiquent que d'autres réformes structurelles sont nécessaires<sup>113</sup>. Par exemple, en 2006, l'OMC procéda à son tout premier examen de la politique commerciale des EAU<sup>114</sup>. Cet examen fit apparaître que l'économie généralement libérale de ceux-ci avait connu une croissance annuelle moyenne de six pour cent au cours de la décennie précédente et de neuf pour cent entre 2003 et 2005<sup>115</sup>. Malgré une certaine diversification, toutefois, les EAU continuent de dépendre des exportations de pétrole brut et de gaz naturel, qui représentaient une part considérable de leur revenu national<sup>116</sup>. Le secrétariat de l'OMC observa que les « entraves intérieures aux échanges, qui résultent dans une large mesure de l'absence d'une politique de la concurrence, de faiblesses institutionnelles et de restrictions imposées à une participation étrangère dans l'économie, sont des obstacles aux affaires dans les EAU et empêchent la diversification de s'étendre au secteur des services, qui est en train de rapidement devenir une priorité stratégique<sup>117</sup> ».

### *L'impact potentiel de l'initiative de zone de libre-échange au Moyen Orient sur le commerce des pays arabes avec les États-Unis*

La valeur relativement faible des échanges bilatéraux entre les pays arabes et les États-Unis signifie que l'impact économique de la MEFTA sera marginal. Dans la mesure où les États-Unis ont imposé historiquement des droits de douane très faibles sur les importations en provenance des pays arabes (juste au-dessus de 0,5 pour cent en 2003), il est douteux que la MEFTA fera augmenter de façon significative les exportations des pays arabes vers les États-Unis<sup>118</sup>. Le résultat le plus probable de baisses de droits de douane dans le cadre de la MEFTA sera plutôt une augmentation des importations en provenance des États-Unis<sup>119</sup>.

Une focalisation exclusive sur les effets d'une élimination des droits de douane frappant les marchandises fait toutefois courir le risque d'une sérieuse minimisation de l'impact des accords signés dans le cadre de la MEFTA, des ALE en particulier. Certains soutiennent que « les effets d'une réduction des barrières non tarifaires et de la libéralisation des échanges et de l'investissement étranger dans le secteur des services ne doivent pas être ignorés », et que « des simulations portant sur ces effets supplémentaires suggèrent qu'ils pourraient être significatifs<sup>120</sup> ». Par exemple, des estimations relatives à la Tunisie et à l'Égypte indiquent qu'une « libéralisation de l'investissement étranger dans le secteur des services étendue à tous les partenaires pourrait accroître le bien-être de l'équivalent de presque dix pour cent du PIB<sup>121</sup> ».

Les modèles de simulation supposent souvent que la structure des échanges reste la même, ce qui peut conduire à des résultats trompeurs<sup>122</sup>. Par exemple, l'analyse par la Commission du commerce international de l'ALE entre les États-Unis et la Jordanie ignore complètement l'explosion des exportations jordaniennes de vêtements vers les États-Unis à la suite des concessions commerciales spéciales que ceux-ci accordèrent à la Jordanie<sup>123</sup>. L'ALE entre ces deux pays fournit d'ailleurs des indications précieuses sur l'impact que des relations commerciales et d'investissement plus étroites peuvent avoir sur le développement économique. À la suite des divers accords commerciaux passés entre les États-Unis et la Jordanie, les exportations de cette dernière vers les premiers « passèrent de 13 millions de dollars en 1999 à 412 millions en 2002, contribuèrent à la création directe de plus de 30.000 emplois nouveaux et attirèrent plus de 200 millions de dollars d'investissements nouveaux de la part de 11 pays différents<sup>124</sup> ». Les données plus récentes sont encore plus impressionnantes : « Les exportations jordaniennes à destination des États-Unis sont passées de 72,8 millions de dollars en 2000 au chiffre étonnant de 1.267 milliard en 2005<sup>125</sup>... ».

Les données générales sur le commerce suggèrent également que les échanges commerciaux entre les États-Unis et la région MOAN ont augmenté depuis l'annonce de l'initiative MEFTA : « Entre la fin de 2002 et celle de 2005... les exportations américaines vers les pays [de la région MOAN] augmentèrent de 56 pour cent, alors que les importations en provenance de ces pays ont presque doublées<sup>126</sup> ». Les importations américaines en provenance de la région MOAN qui augmentèrent le plus furent celles du pétrole et du gaz naturel<sup>127</sup>. Les importations de produits manufacturés minéraux non métalliques, de produits médicaux et pharmaceutiques et de produits chimiques organiques augmentèrent elles aussi<sup>128</sup>. Parmi les marchandises qui contribuent puissamment à la croissance des exportations américaines à destination de la région MOAN figurent le matériel de transport, les véhicules routiers, les machines électriques et autres, les produits manufacturés minéraux non métalliques, le matériel de télécommunications et les instruments scientifiques<sup>129</sup>.

### ***L'initiative de zone de libre-échange au Moyen Orient peut conduire à un développement des échanges intrarégionaux***

Selon l'administration Bush, l'initiative MEFTA à six étapes visait à atteindre les objectifs politiques, économiques et humanitaires permettant d'aider les pays du Moyen Orient à devenir des « partenaires commerciaux durables ». « On espère que chacune des étapes successives qui intervient dans la négociation des ACCI, des TBI et des ALE pourra aider à provoquer des changements internes dans la législation et la réglementation des différents pays<sup>130</sup> ». L'un des objectifs déclarés de l'initiative MEFTA était également d'encourager les échanges intrarégionaux<sup>131</sup>. Avant l'annonce de cette initiative, ces échanges ne représentaient que huit pour cent du commerce total dans la région<sup>132</sup>. Les États-Unis avaient l'intention de « focaliser leurs efforts sur l'augmentation de ce chiffre », notant que « des liens régionaux solides conduisent souvent à une rapide expansion des flux commerciaux et de la croissance économique<sup>133</sup> ». Les États-Unis espéraient et prévoyaient ainsi que, au fur et à mesure que leurs échanges et liens bilatéraux se développeraient dans la région, « le commerce *parmi* les pays de la région se développe[rait] et s'élargi[rait] lui aussi<sup>134</sup> » [souligné dans l'original].

Les pays arabes qui ont signé des accords avec les États-Unis devraient saisir la chance de renforcer l'intégration régionale arabe en faisant profiter l'un l'autre des dispositions et de la couverture de l'initiative MEFTA. Ils devraient également utiliser ces accords pour promouvoir la libéralisation des échanges et des investissements avec d'autres partenaires commerciaux. Si les dispositions de l'initiative MEFTA s'étendent à toute la région, on a des chances d'assister à un développement substantiel des échanges intrarégionaux. On ne sait pas bien à ce stade

si les pays arabes appliqueront les dispositions de l'initiative MEFTA au sein de la région et si le développement potentiel des échanges intrarégionaux dans le cadre de l'initiative MEFTA se matérialisera.

## Conclusion

Le monde arabe a connu des taux de croissance spectaculaires lors des quatre dernières années. Même si les prix élevés du pétrole ont encouragé cette croissance, il ne fait aucun doute que l'intensification des relations commerciales internationales y a également contribué. Lorsque l'initiative MEFTA fut annoncée en 2003, son objectif déclaré était de mener le plan à bien en dix ans, soit en 2013. Il s'agissait alors d'un objectif ambitieux et les États-Unis ont indiqué récemment que l'objectif général de l'initiative « n'était pas de respecter les délais mais d'encourager le processus de réforme dans la région<sup>135</sup> ». Les spécialistes s'accordent généralement à considérer l'initiative MEFTA comme un pas dans la bonne direction et sa nature approfondie comme une occasion dynamique pour les pays arabes de mettre en œuvre des réformes économiques qui permettront à la région de mieux s'intégrer au régime des échanges multilatéraux. Il reste à voir si les pays de la région MOAN continueront de faire avancer le processus de réforme mais il est évident que les pays arabes qui n'embrassent pas les changements nécessaires pour être compétitifs dans la nouvelle économie mondiale « risqueront d'être laissés pour compte ».

## Notes

1. Voir LAWRENCE, Robert Z., *A US–Middle East Trade Agreement: A Circle of Opportunity?*, Washington, DC : Peterson Institute for International Economics, 2006, pp. 28–29.

2. *Id.*, pp. 29–30, table 2.2. « Entre 1980 et 2004, le commerce mondial des biens et services au pourcentage du PIB a augmenté de 32 pour cent » *Id.*, p. 29. Cependant, les ratios de commerces dans la région arabe en 2004 étaient les mêmes que ceux de 1980 ; dans quelques cas, ils avaient baissés. *Id.*, p. 30, table 2.2.

3. Banque mondiale, Moyen orient et la région d'Afrique du nord, *2007 Economic Developments and Prospects: Job Creation in an Era of High Growth*, Washington, DC : World Bank, 2007, p. 74, [http://sitere-sources.worldbank.org/INTMENA/Resources/EDP\\_2007\\_REPORT\\_Aug7.pdf](http://sitere-sources.worldbank.org/INTMENA/Resources/EDP_2007_REPORT_Aug7.pdf).

4. Banque mondiale, *MENA Development Report: Trade, Investment, and Development in the Middle East and North Africa; Engaging with the World*, Washington, DC : World Bank, 2003, p. 92, [www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2003/10/03/000094946\\_03092504152661/Rendered/PDF/multi0page.pdf](http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2003/10/03/000094946_03092504152661/Rendered/PDF/multi0page.pdf).

5. *Id.*, p. xv (décrivant « pourquoi engager avec le monde est si important pour la région arabe ») ; LAWRENCE, *US–Middle East Trade Agreement*, p. 1 ; et NAIMI, Ali, ministre saoudien de petrol, « Globalization and the Future of the Oil Market » (communiqué au *World Affairs Council of Northern California* et *Council*

on Foreign Relations au Banker's Club of San Francisco, 23 mai 2005), in *Middle East Economic Survey* 48, no. 22, 30 mai 2005.

6. NAIMI, « Globalization ».

7. Voir BOLLE, Mary Jane, *Middle East Free Trade Area: Progress Report*, CRS Report for Congress, RL32638, Washington, DC : Congressional Research Service, 2006, p. 1, [www.hsdl.org/?view&did=464705](http://www.hsdl.org/?view&did=464705) ; et « *Middle East Free Trade Area Initiative: U.S. Regional Plan to Spur Economic Growth* », Bureau du représentant du Commerce aux États-Unis, mars 2004, [www.ustr.gov/about-us/press-office/fact-sheets/archives/2004/march/middle-east-free-trade-initiative-us-regional-](http://www.ustr.gov/about-us/press-office/fact-sheets/archives/2004/march/middle-east-free-trade-initiative-us-regional-).

8. BOLLE, *Middle East Free Trade Area* ; et « *Plan to Spur Economic Growth* ».

9. ZOELLICK, Robert B., « Global Trade and the Middle East » (discours au *World Economic Forum*, mer Morte, Jordanie, 23 juin 2003), [www.ustr.gov/archive/Document\\_Library/USTR\\_Speeches/2003/Global\\_Trade\\_the\\_Middle\\_East.html](http://www.ustr.gov/archive/Document_Library/USTR_Speeches/2003/Global_Trade_the_Middle_East.html).

10. Voir *Id.* Les États-Unis « aideraient les pays à développer leur capacité de prendre part à des négociations, de mettre en application des accords commerciaux et de bâtir l'infrastructure juridique et d'entreprise qui leur permettrait de profiter des avantages qu'offrent les marchés ouverts ». *Id.* Voir aussi BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 9 (indiquant que « la phase finale du plan de l'administration Bush est le renforcement des capacités commerciales pour aider les pays à profiter au maximum des avantages qu'offrent les marchés ouverts... »).

11. Cet article fut présenté à l'origine lors d'une conférence économique intitulée Conférence internationale sur la mondialisation, les réformes économiques, l'aide et la démocratie dans le monde arabe, réunie à l'occasion du Forum sur la pensée arabe à Amman, Jordanie, les 3 et 4 février 2008.

12. KENNEDY, Tim, « Experts Assess Saudi Arabia's Effort to Join the World Trade Organization », *Washington Times* (rapport international exclusif), 22 septembre 2000, [www.internationalspecialreports.com/middleeast/00/saudi-arabia/6.html](http://www.internationalspecialreports.com/middleeast/00/saudi-arabia/6.html).

13. LAWRENCE, *US-Middle East Trade Agreement*, pp. 27-28.

14. WAYNE, E. Anthony, secrétaire adjoint aux Affaires économiques et Commerciales, « Creating Free and Dynamic Economies in the Arab World » (remarques aux *International Arab Banking Summit*, Montréal, Canada, 25 juin 2003), <http://2001-2009.state.gov/e/eeb/rls/rm/2003/21945.htm>.

15. *Id.*

16. Banque mondiale, Moyen orient et la région d'Afrique du nord, *2007 Economic Developments and Prospects*, p. 73.

17. *Id.*

18. *Id.*

19. *Id.*

20. *Id.*, p. 74.

21. *Id.*

22. *Id.*

23. *Id.*

24. *Id.*, pp. 74-75.

25. LAWRENCE, *US-Middle East Trade Agreement*, p. 29.

26. Alors qu'un examen détaillé de l'économie internationale sort du cadre de cette étude, « le modèle gravitationnel du commerce prédit que le volume des échanges entre deux pays quelconques présente une corrélation positive avec la taille de leurs économies (mesurée habituellement par le PIB) et est inversement proportionnel aux coûts des échanges entre eux ». PIERMARTINI, Roberta et TEH, Robert, *Demystifying Modelling Methods for Trade Policy*, WTO Discussion Papers no. 10, Genève, Suisse : World Trade Organization, 2005, p. 37, [www.wto.org/english/res\\_e/booksp\\_e/discussion\\_papers10\\_e.pdf](http://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/discussion_papers10_e.pdf).

27. LAWRENCE, *US-Middle East Trade Agreement*, p. 29.

28. *Id.*, p. 31.

29. *Id.*

30. *Id.*, pp. 31-33.

31. *Id.*, p. 33.

32. *Id.*

33. MINIESY, Rania S. et NUGENT, Jeffrey B., « *Explaining the Trade Shortfalls of the MENA Region* » (papier non-publié présenté au MEEA-ECOMOD Conference : Middle Eastern and North African Economies : Past Perspectives and Future Challenges, Free University of Brussels, 2–4 juin 2005), [www.ecomod.net/sites/default/files/document-conference/ecomod2005-mena/Nugent.doc](http://www.ecomod.net/sites/default/files/document-conference/ecomod2005-mena/Nugent.doc).

34. *Id.* Un « ensemble de données longitudinales est un ensemble qui suit un échantillon donné au fil du temps et permet ainsi de multiples observations sur chaque membre de l'échantillon ». HSIAO, Cheng, *Analysis of Panel Data*, 2nd ed., Cambridge : Cambridge University Press, 2003, p. 1. Voir en général ARELLANO, Manuel, *Panel Data Econometrics*, Oxford : Oxford University Press, 2003 (indiquant que l'économétrie des données longitudinales utilise à la fois des séries chronologiques et des ensembles de données transversales qui offrent des observations répétées au fil du temps pour les mêmes acteurs tels que travailleurs, ménages, entreprises, industries, régions ou pays). De nombreuses variables furent utilisées parmi lesquelles, entre de nombreuses autres, le PIB, les échanges bilatéraux entre pays, la distance séparant les pays et la taille de ceux-ci. Voir NUGENT, Jeffrey B., « *Why Does MENA Trade So Little?* » (papier non-publié présenté au Middle East Region Group at the World Bank, 30 août 2002), pp. 14–15, <http://siteresources.worldbank.org/INTMNAREGTOPTRADE/Resourcess/Nugent.pdf>.

35. MINIESY et NUGENT, « *Explaining the Trade Shortfalls* ».

36. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*.

37. LAWRENCE, *US–Middle East Trade Agreement*, p. 2.

38. *Id.*

39. *Id.*

40. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 4.

41. LAWRENCE, *US–Middle East Trade Agreement*, p. 4.

42. *Id.*, p. 5 ; et BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 4.

43. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, pp. 1–2 ; et LAWRENCE, *US–Middle East Trade Agreement*, pp. 2–3.

44. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*.

45. GRESSER, Edward, *Blank Spot on the Map: How Trade Policy Is Working against the War on Terror*, rapport politique, Washington, DC : Progressive Policy Institute, février 2003, p. 1, [www.dlc.org/documents/Muslim\\_Trade\\_0203.pdf](http://www.dlc.org/documents/Muslim_Trade_0203.pdf).

46. *Id.*

47. *Id.*

48. *Id.*

49. *Id.*

50. LINDSEY, Brink, *The Trade Front: Combating Terrorism with Open Markets*, Trade Policy Analysis no. 24, Washington, DC : Cato Institute, 5 août 2003, p. 3, [www.cato.org/sites/cato.org/files/pubs/pdf/tpa-024.pdf](http://www.cato.org/sites/cato.org/files/pubs/pdf/tpa-024.pdf). Le CATO Institute est une fondation à but non lucratif de recherche en politique publique.

51. *Id.*

52. *Id.*

53. Commission nationale des attentats terroristes avec les États-Unis pour cible, *The 9-11 Commission Report: Final Report of the National Commission on Terrorist Attacks upon the United States*, New York : Norton, 2004, p. 379.

54. LINDSEY, *Trade Front*, p. 2.

55. ZOELLICK, « *Global Trade and the Middle East* ».

56. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, 9.

57. Zoellick, « *Global Trade and the Middle East* ».

58. Le GSP est « un programme conçu pour promouvoir la croissance économique dans le monde en voie de développement [et] qui permet l'entrée préférentielle en franchise de plus de 4650 produits en provenance de 143 pays et territoires désignés comme bénéficiaires ». « Generalized System of Preferences (GSP) »,

Bureau du représentant du Commerce aux États-Unis, consulté le 3 avril 2013, [www.ustr.gov/trade-topics/trade-development/preference-programs/generalized-system-preference-gsp](http://www.ustr.gov/trade-topics/trade-development/preference-programs/generalized-system-preference-gsp). Voir aussi ZOELLICK, « *Global Trade and the Middle East* ».

59. ZOELLICK, « *Global Trade and the Middle East* ».

60. Les pays au Moyen Orient sont les suivants : Bahreïn, Chypre, Égypte, Bande de Gaza/Cisjordanie, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Syrie, Émirats arabes unis (EAU) et Yémen. Les pays à l'Afrique du nord sont les suivants : Algérie, Libye, Maroc et Tunisie. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 14, table 2.

61. Bureau des affaires Publics, département d'État, *Middle East Free Trade Area Initiative*, 2006, [www.state.gov/documents/organization/68344.pdf](http://www.state.gov/documents/organization/68344.pdf).

62. « *Jordan Becomes 136th Member of the WTO* », énoncé de la presse, World Trade Organization, 11 avril 2000, [www.wto.org/english/news\\_e/pres00\\_e/pr174\\_e.htm](http://www.wto.org/english/news_e/pres00_e/pr174_e.htm) « Le groupe de travail sur l'adhésion de la Jordanie au GATT/WATO fut établi dans le cadre du GATT en 1994 et transformé en groupe de travail de l'OMC en 1995 ». *Id.* Voir aussi US Agency for International Development (USAID), USAID en Jordanie, consulté le 23 avril 2008, [www.usaidjordan.org/aboutus\\_subsub.cfm?id=71&section=history](http://www.usaidjordan.org/aboutus_subsub.cfm?id=71&section=history). « L'USAID coopéra étroitement avec son homologue jordanienne pour aider à faciliter l'adhésion de la Jordanie à l'Organisation du commerce mondial (OMC) et la mise en œuvre des réformes politiques nécessaires ».

63. « *Jordan Becomes 136th Member of the WTO* » (citant le docteur M. Halaiqah, chef négociateur et Secrétaire général du ministère de l'industrie et du commerce de Jordanie lors de la réunion du Conseil général).

64. « *WTO's General Council Approves Accession of Oman* », énoncé de la presse, World Trade Organization, 10 octobre 2000, [www.wto.org/english/news\\_e/pres00\\_e/pr194\\_e.htm](http://www.wto.org/english/news_e/pres00_e/pr194_e.htm). (rapportant que le Sultanat d'Oman deviendra le 139e membre de la MITO le 9 novembre 2000).

65. « *WTO General Council Successfully Adopts Saudi Arabia's Terms of Accession* », énoncé de la presse, World Trade Organization, 11 novembre 2005, [www.wto.org/english/news\\_e/pres05\\_e/pr420\\_e.htm](http://www.wto.org/english/news_e/pres05_e/pr420_e.htm). (indiquant que l'Arabie saoudite avait négocié son adhésion à l'OMC depuis 1993).

66. « *Welcoming Address by the Director-General to the Kingdom of Saudi Arabia* », article, World Trade Organization, 11 novembre 2005, [www.wto.org/english/news\\_e/news05\\_e/stat\\_lamy\\_11nov05\\_e.htm](http://www.wto.org/english/news_e/news05_e/stat_lamy_11nov05_e.htm).

67. « *Members and Observers* », World Trade Organization, 27 juillet 2007, [www.wto.org/english/thewto\\_e/whatis\\_e/tif\\_e/org6\\_e.htm](http://www.wto.org/english/thewto_e/whatis_e/tif_e/org6_e.htm). (donnant une liste des pays membres de l'OMC avec leurs dates d'adhésion).

68. « *Libya Given Green Light to Negotiate WTO Membership* », article, World Trade Organization, 28 juillet 2004, [www.wto.org/english/news\\_e/news04\\_e/libya\\_stat\\_27july04\\_e.htm](http://www.wto.org/english/news_e/news04_e/libya_stat_27july04_e.htm). La Libye posa sa candidature à l'OMC en décembre 2001 et le Conseil général de la WATO accepta d'établir un groupe de travail pour examiner la candidature de la Libye le 27 juillet 2004. *Id.* « En tant que pays candidat, la Libye [est également] un observateur auprès de l'OMC pendant la négociation sur son adhésion ». *Id.*

69. La région arabe se compose des pays suivants : Bahreïn, Chypre, Égypte, Bande de Gaza/Cisjordanie, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Syrie, EAU et Yémen. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 14, table 2.

70. « *Analysis: US-Middle East Free Trade Zone* », diffusion de National Public Radio, 3 juin 2003, [www.npr.org/programs/totn/transcripts/2003/jun/030603.barsh.html](http://www.npr.org/programs/totn/transcripts/2003/jun/030603.barsh.html). (expliquant que les États-Unis ont créé un programme d'entrée en franchise de produits jordaniens et israéliens, et négocié un ALE avec la Jordanie pour l'aider à adhérer à l'OMC).

71. *Id.*

72. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 7.

73. *Id.* « GSP limite la participation des pays sur la base : a) du revenu par habitant et b) de la participation à l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ». *Id.*

74. Voir 19 *United States Code*, secs. 2101–495 (2000). Voir sec. 2461 (qui investit le président de l'autorité d'« accorder un traitement de franchise pour tout article répondant aux conditions requises en provenance de tout pays bénéficiaire en voie de développement », en tenant compte de divers facteurs). La sensibilité aux importations se réfère à la « vulnérabilité d'une industrie nationale au préjudice causé par la concurrence

étrangère ». (souligné dans l'original). « *Glossary* », Institute for Trade and Commercial Diplomacy, 2004, [www.itcdonline.com/introduction/glossary1\\_ghij.html](http://www.itcdonline.com/introduction/glossary1_ghij.html).

75. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, pp. 7-12.

76. *Id.*

77. ZOELLICK, Robert B., « *A Return to the Cradle of Free Trade* », Bureau du représentant du Commerce aux États-Unis, 23 juin 2003, [www.ustr.gov/archive/Document\\_Library/Op-eds/2003/A\\_Return\\_to\\_the\\_Cradle\\_of\\_Free\\_Trade.html](http://www.ustr.gov/archive/Document_Library/Op-eds/2003/A_Return_to_the_Cradle_of_Free_Trade.html).

78. « *Trade & Investment Framework Agreements* », Bureau du représentant du Commerce aux États-Unis, consulté le 6 avril 2008, [www.ustr.gov/Trade\\_Agreements/TIFA/Section\\_Index.html](http://www.ustr.gov/Trade_Agreements/TIFA/Section_Index.html). Cette liste omet par erreur Oman, qui signa un ALE avec les États-Unis le 7 juillet 2004. Voir « *United States and Oman Sign Trade and Investment Framework Agreement* », énoncé de la presse, Bureau du représentant du Commerce aux États-Unis, 7 juillet 2004, [www.ustr.gov/about-us/press-office/press-releases/archives/2004/july/united-states-and-oman-sign-trade-and-invest](http://www.ustr.gov/about-us/press-office/press-releases/archives/2004/july/united-states-and-oman-sign-trade-and-invest).

79. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 10. Des ACCI étaient déjà en place (avant 2003) avec Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, Israël, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Voir *Id.* p. 10, p. 15, tableau 2.

80. *Id.*, p. 14, table 2.

81. *Id.*, p. 8.

82. *Id.*, p. 10.

83. *Id.*

84. *Id.* Les États-Unis et les EAU entamèrent des négociations en mars 2005. Voir « *Plan to Spur Economic Growth* ».

85. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 10.

86. LAWRENCE, Robert Z., *Recent US Free Trade Initiatives in the Middle East: Opportunities but No Guarantees*, Faculty Research Working Paper Series no. RWP06-050, Cambridge, MA : John F. Kennedy School of Government, Harvard University, décembre 2006, p. 3, [www.iie.com/publications/papers/lawrence1206.pdf](http://www.iie.com/publications/papers/lawrence1206.pdf).

87. *Id.*

88. *Id.*, p. 4.

89. *Id.*

90. *Id.*, p. 4, p. 19.

91. *Id.*, pp. 4-5

92. *Id.*, p. 5.

93. *Id.* Parmi quelques mesures politiques suggérées par Lawrence figurent les suivantes : réformes intérieures visant à améliorer l'environnement réglementaire pour les entreprises ; plus grande transparence réglementaire ; améliorations des régimes douaniers ; meilleure protection de la propriété intellectuelle. *Id.* p. 23.

94. *Id.*, p. 5.

95. ZOELLICK, « *Global Trade and the Middle East* ».

96. LAWRENCE, *US-Middle East Trade Agreement*, p. 19 (qui fait observer que « même en laissant de côté les problèmes politiques évidents que pose la réalisation d'une MEFTA unique qui englobe Israël et tous les pays arabes, cette réalisation, pour être complète, se heurte à de nombreuses barrières institutionnelles »). Voir également *Id.* pp. 55-77, pour un examen plus détaillé des questions liées à la création d'une MEFTA unique.

97. ZOELLICK, « *Global Trade and the Middle East* ».

98. *Id.* Il convient de noter que, pour une raison quelconque, Bolle et Lawrence traitent tous deux le renforcement des capacités commerciales comme la sixième étape, alors que, dans son discours, l'ambassadeur Zoellick l'identifia comme un « élément », pas comme une étape. Voir BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 9 ; et LAWRENCE, *US-Middle East Trade Agreement*, p. 2.

99. ZOELLICK, « *Global Trade and the Middle East* ». La MEPI est le programme de renforcement des capacités commerciales qu'utilise l'initiative MEFTA. Voir *Id.*

100. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 9.

101. *Id.*
102. *Id.*
103. Banque mondiale, Moyen orient et la région d'Afrique du nord, *2007 Economic Developments and Prospects*, p. 73.
104. *Id.*
105. *Id.*, p. 75. Par exemple, d'autres pays de la région MOAN (Jordanie, Oman et Arabie saoudite) ont adhéré à l'OMC et de nombreux accords commerciaux bilatéraux et régionaux sont entrés en vigueur dans la région. *Id.* À la suite des divers accords commerciaux, les pays de la région MOAN ont fait des progrès significatifs dans le domaine de l'abaissement des droits de douane. *Id.*
106. *Id.*
107. *Id.*
108. *Id.*
109. *Id.*
110. *Id.*, p. 76.
111. *Id.*
112. *Id.*, p. 77.
113. « *A Generally Liberal Economy Whose Performance Could Further Improve with Structural Reform* », énoncé de la presse, World Trade Organization, 24 et 26 avril 2006, [www.wto.org/english/tratop\\_e/tp263\\_e.htm](http://www.wto.org/english/tratop_e/tp263_e.htm).
114. *Id.* « Les réexamens des politiques commerciales sont un exercice, convenu dans le cadre des accords sous les auspices de l'OMC, dans lequel les politiques commerciales et apparentées des pays membres sont examinées et évaluées à intervalles réguliers ». *Id.*
115. *Id.*
116. *Id.*
117. *Id.*
118. LAWRENCE, *US–Middle East Trade Agreement*, p. 106 ; et LAWRENCE, *Recent US Free Trade Initiatives*, p. 16.
119. LAWRENCE, *Recent US Free Trade Initiatives*, p. 16.
120. *Id.*
121. *Id.*
122. *Id.*
123. *Id.*, p. 17.
124. WAYNE, « *Creating Free and Dynamic Economies* ».
125. LAWRENCE, *Recent US Free Trade Initiatives*, p. 17.
126. BOLLE, *Middle East Free Trade Area*, p. 6.
127. *Id.* Pendant cette période, les prix du pétrole et du gaz naturel et le volume commercialisé augmentèrent, ce qui affecta les importations. *Id.*
128. *Id.*, pp. 6-7.
129. *Id.*, p. 7.
130. *Id.* p. 10 (citant la transcription de la conférence de presse téléphonique d'information sur la proposition de zone de libre-échange au Moyen Orient annoncée par le président Bush, le 9 mai 2003).
131. WAYNE, « *Creating Free and Dynamic Economies* ».
132. *Id.*
133. *Id.*
134. *Id.*
135. YERKEY, Gary G., « Bush's Plan to Create Mideast Free Trade Area by 2013 Could Take Off This Year », *International Trade Reporter* 23, 19 janvier 2006, p. 103.

Visitez notre site web

[http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj\\_f/Index\\_F.asp](http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp)